

# BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE

Session 2011

\*\*\*\*\*

## Histoire-Géographie

Série : Sciences et technologies de la Gestion

Durée : 2 heures 30

Coefficient : 2

Les calculatrices ne sont pas autorisées

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1<sup>ère</sup> partie.  
*10 points*

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2<sup>nde</sup> partie.  
*10 points*

Ce sujet comporte 11 pages numérotées de 1/11 à 11/11  
La feuille **Annexe page 11** est à rendre avec la copie d'examen

## PREMIERE PARTIE

Le candidat doit répondre à toutes les questions de la 1<sup>ère</sup> partie.  
10 points

### Questions d'histoire

1. Citez et datez deux événements de l'histoire de l'Allemagne reflétant l'évolution des relations Est-Ouest depuis 1947. (2 points)
2. En quoi la conférence de Bandung marque-t-elle une étape importante dans l'émancipation des peuples colonisés ? (2 points)
3. Parmi les définitions suivantes choisissez celle qui correspond à la notion de constitution :
  - a. L'assemblée commune des députés et des sénateurs
  - b. Un ensemble de lois fixant le mode de gouvernement d'un Etat
  - c. L'union de toutes les forces politiques d'un pays pour faire face à une menace grave (1 point)

### Questions de géographie

4. Proposez une définition de l'expression «Firme transnationale» (1 point)
5. Sur le fond de carte figurant en annexe page 11, nommez et localisez en utilisant les figurés proposés :
  - une métropole financière de rang mondial,
  - un espace de libre – échange,
  - une puissance émergente.Complétez la légende. (2 points)
6. Justifiez et discutez cette affirmation : « La mondialisation uniformise la culture et les modes de consommation ». (2 points)



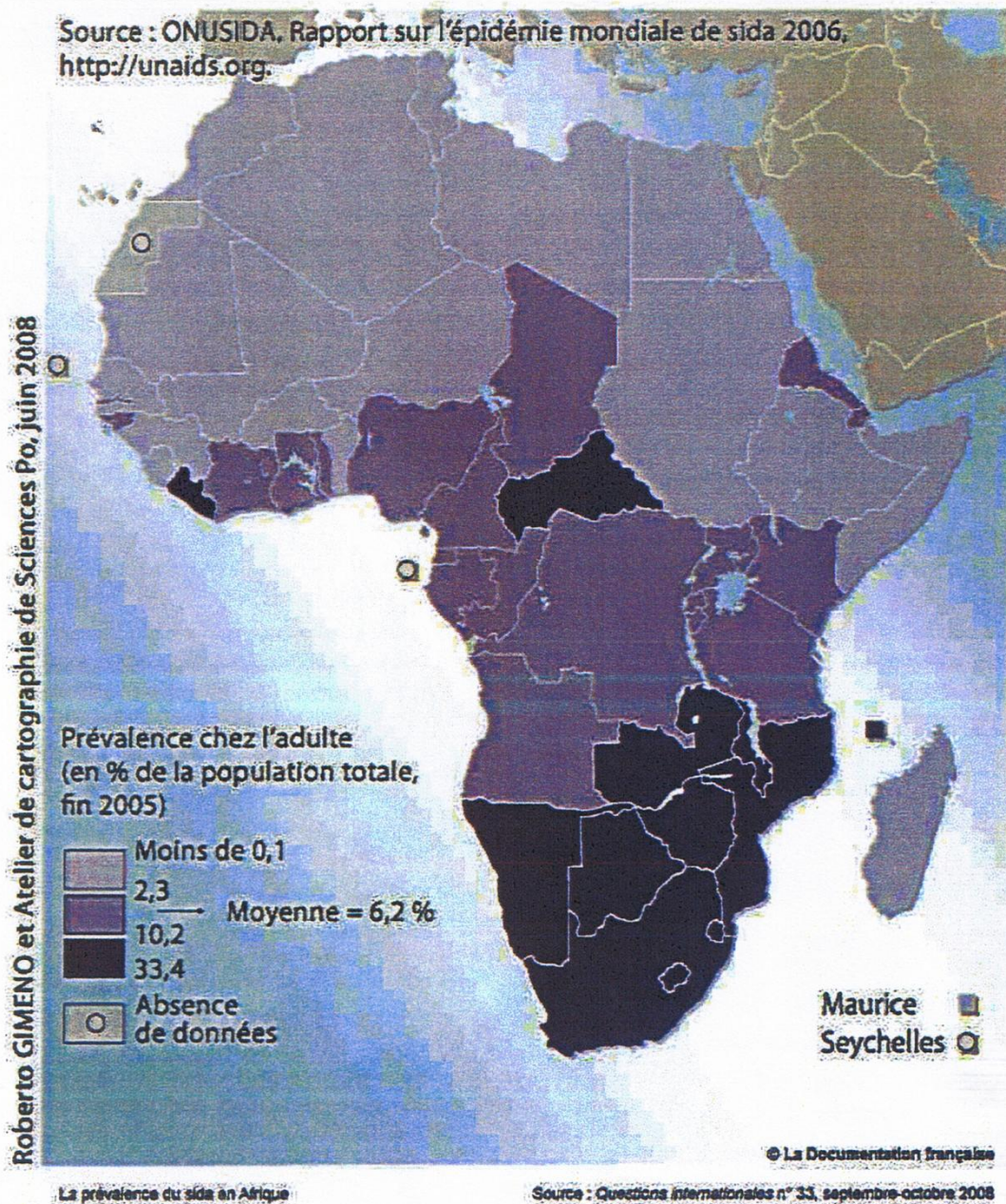
## SECONDE PARTIE

Le candidat traitera au choix un seul des quatre exercices de la 2<sup>nd</sup>e partie.  
10 points

### Exercice 1 : Thème général : Uniformisation et fractures du monde

#### Sujet d'étude : la santé

#### Document 1 : le SIDA en Afrique



**Prévalence :** Pourcentage de personnes atteintes par le sida dans la population adulte



## **Document 2 : L'Afrique développe sa production de médicaments génériques**

« Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, 30% de la population mondiale n'a toujours pas accès aux médicaments essentiels. 74% des médicaments contre le VIH/SIDA sont encore sous monopole des grands groupes pharmaceutiques et 77% des Africains n'ont toujours pas accès aux traitements. Résultat, la tuberculose, le sida et le paludisme tuent encore chaque année plus de 6 millions de personnes sur le continent. Pour lutter contre ces fléaux, la production des médicaments génériques africains est une solution prometteuse pour le continent. Avec un coût de 70 à 90% moins cher qu'un médicament de marque, les médicaments génériques peuvent être accessibles à une grande majorité d'Africains. Soutenus par l'Union Africaine, des pays du continent se lancent aujourd'hui dans la production de médicaments génériques.

Plusieurs pays africains œuvrent dorénavant pour produire leurs propres médicaments. Le Kenya, le Nigeria, l'Afrique du Sud et la Tanzanie, par exemple, ont adopté des politiques visant à orienter les investissements dans le développement, la production et l'approvisionnement de médicaments pour leurs populations.

Grâce à cette prise de conscience, des pays comme le Gabon ou le Cameroun ont pu également développer leurs propres usines de production de médicaments génériques. Ainsi, en avril 2010, le Cameroun a inauguré une usine à Douala. Lancée par la société Cinpharm, cette usine est le laboratoire pharmaceutique le plus moderne en Afrique de l'Ouest et du Centre. Dans quelques mois, il devrait être en mesure de produire en grande quantité des antalgiques, des antipaludéens, des antiparasitaires intestinaux, des anti-inflammatoires, des antibiotiques, des antirétroviraux et des antituberculeux. A terme, la production devrait satisfaire 25% des besoins nationaux en médicaments.

Afin d'aider l'Afrique à produire ses propres médicaments, il est aujourd'hui urgent de lever les barrières de propriété intellectuelle s'opposant à la diffusion rapide des versions bon marché des médicaments vitaux existants. Il existe pour cela des dispositions spécifiques du droit international. Connues sous le nom de «licences obligatoires», ces dispositions de l'Organisation mondiale du commerce permettent la levée des monopoles sur les médicaments, en échange du paiement au laboratoire inventeur d'une redevance sur la vente des versions génériques concurrentes. »

***Afrique Avenir sur le site [afriqueavenir.com](http://afriqueavenir.com) (9 juin 2010)***

### **Questions**

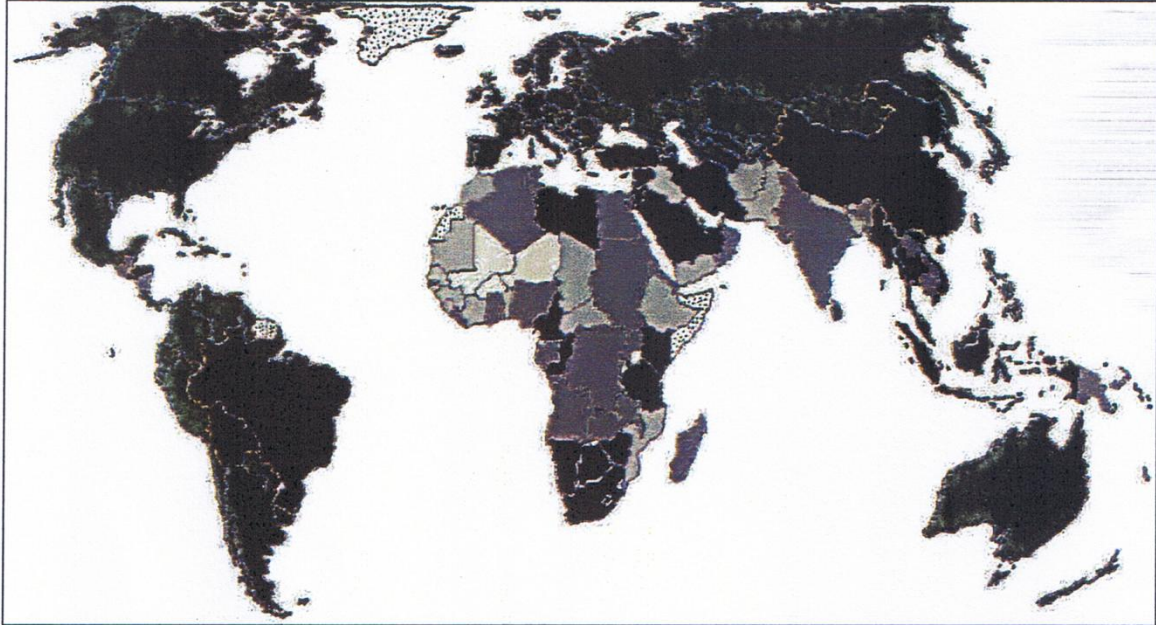
1. A partir du document 1, décrivez la répartition de la pandémie de SIDA en Afrique en citant au moins un nom de pays pour chacun des grands ensembles distingués.
2. Quelle solution concernant les médicaments est proposée dans le document 2 pour développer la lutte contre le SIDA en Afrique ?
3. A quel obstacle se heurte-t-elle ? De la part de quels acteurs ?
4. Montrez en quoi la situation de l'Afrique en ce qui concerne le Sida est révélatrice des déséquilibres Nord-Sud.



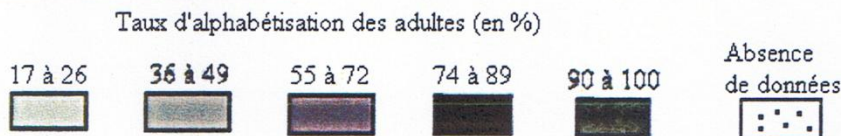
**Exercice 2:**  
**Thème général : Uniformisation et fractures du monde**

**Sujet d'étude : l'éducation**

**Document 1 : Le taux d'alphabétisation dans le monde en 2004.**



Source : Unesco, Recueil de données mondiales sur l'éducation, 2006 ([www.uis.unesco.org](http://www.uis.unesco.org)).



**Document 2 : L'éducation au Tchad.**

« Le Tchad dispose d'un produit national brut par habitant estimé à seulement 215 dollars sa capacité à mobiliser des recettes publiques est faible. Ce pays souffre d'un très bas niveau de scolarisation (environ 50%), d'un faible taux d'achèvement des études primaires (20%) et d'un fort taux d'analphabétisme (plus de 60%). Ces résultats très médiocres sont encore aggravés par l'ampleur des disparités selon les régions et les sexes. La situation est alors pire pour les enfants des campagnes et les filles. Cependant, de tradition au Tchad, les parents sont impliqués dans le financement et la gestion de l'enseignement élémentaire. Des écoles gérées par les collectivités existaient pendant la période coloniale. Après l'indépendance en 1960, les associations de parents ont pris en charge nombre d'écoles rurales existantes, en ont construit de nouvelles qu'ils font fonctionner. Les parents contribuent également au financement des écoles publiques en moyenne à hauteur de 2 dollars par an ; par ailleurs, ils paient les livres et les fournitures et offrent du temps à titre bénévole. [...] Les associations parents-enseignants engagent et supervisent plus de la moitié des enseignants des écoles primaires du Tchad. Ceux-ci enseignent en général dans



leur propre village après avoir reçu un minimum de formation. L'État, avec l'aide de la Banque mondiale, paie 80% de leur salaire [...] et la collectivité couvre le reste. Le cas du Tchad montre la valeur que des parents, même très pauvres, attachent à l'éducation de leurs enfants. Pourtant, malgré leurs sacrifices et leur coopération, la situation scolaire du Tchad reste difficile : moins de la moitié des adultes qui sont allés à l'école pendant six ans au plus parvient à lire couramment. Le gouvernement a promis d'accroître ses dépenses d'éducation grâce à des ressources fournies par la Banque mondiale et le FMI et grâce aux recettes pétrolières. »

**Veyret Y. et Jalta J., *Développements durables. Tous les enjeux en 12 leçons*, Paris, Autrement, 2010.**

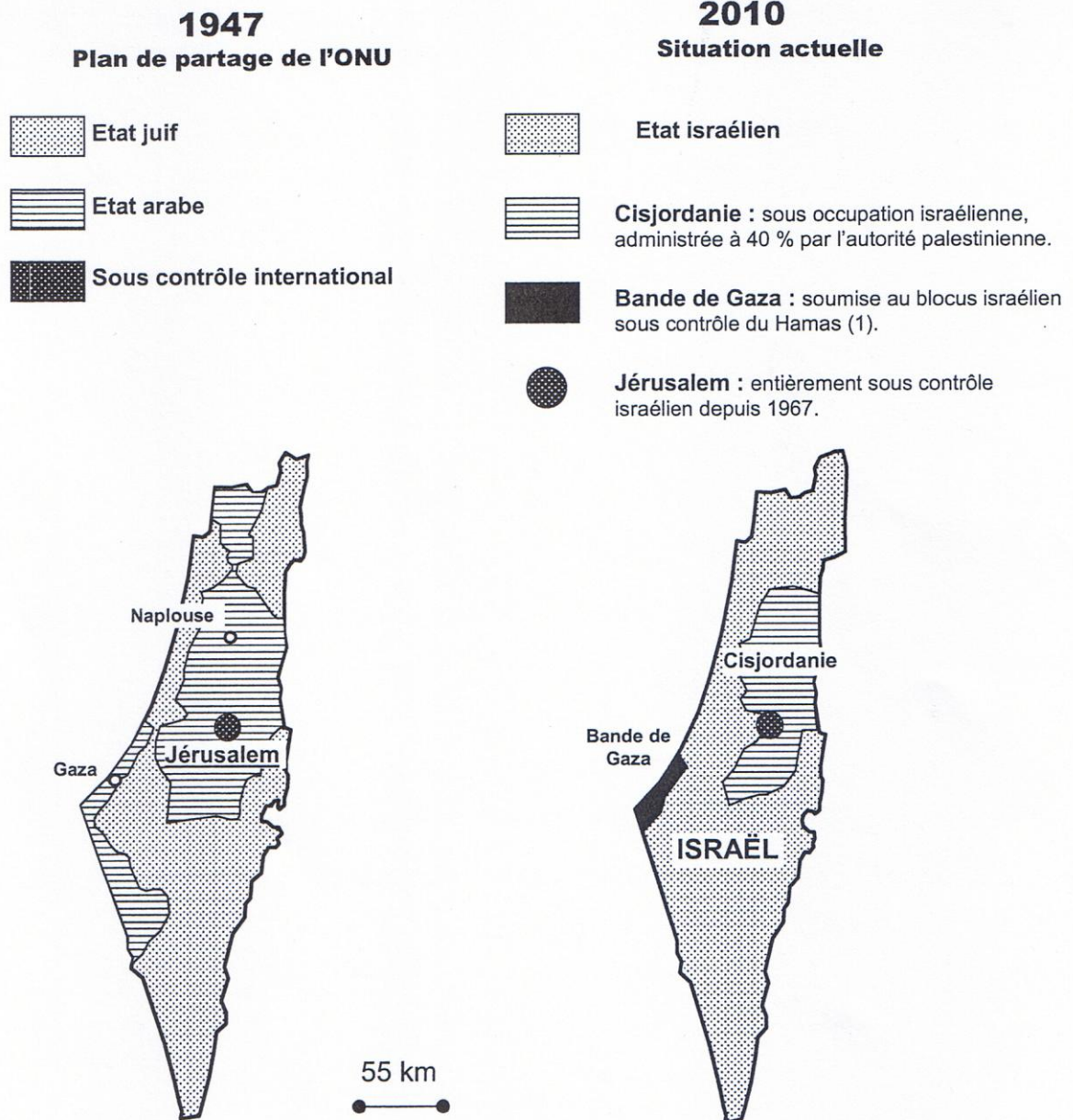
**Questions :**

1. A partir du document 1, distinguez au moins trois situations en matière d'alphabétisation dans le monde en les illustrant chacune par un exemple précis.
2. Quelles sont les difficultés rencontrées par le Tchad en matière de scolarisation ? (document 2)
3. Quels sont les acteurs impliqués dans les efforts de scolarisation au Tchad ? Quelles solutions proposent-ils ? (document 2)
4. En quoi les deux documents sont-ils révélateurs des disparités entre Nord et Sud d'une part et à l'intérieur du Sud d'autre part ?

**Exercice 3 :**  
**Thème général : Les relations internationales**

**Sujet d'étude : Le Proche-Orient**

Document 1 : les changements territoriaux en Palestine (1947-2010)



D'après *Le Monde*, édition du 1<sup>er</sup> septembre 2010

**(1)Note explicative :** L'Autorité palestinienne est le nom de l'entité gouvernementale qui représente les habitants arabes de Cisjordanie et de la bande de Gaza. Elle a été créée en 1993 par les Accords d'Oslo, afin de négocier avec Israël un accord final sur le conflit opposant les deux parties.

Le Hamas est une organisation politique palestinienne qui contrôle le territoire de Gaza depuis 2007



**Document 2 : extraits de la Résolution 242 adoptée par le Conseil de Sécurité de l'ONU le 22 novembre 1967**

Le Conseil de sécurité,

Exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Proche-Orient ;

Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque État de la région de vivre en sécurité,

Soulignant en outre que tous les États Membres, en acceptant la Charte des Nations unies, ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'article 2 de la Charte,

1. Affirme que l'accomplissement des principes de la Charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Proche-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

- Retrait des forces armées israéliennes des territoires occupés au cours du récent conflit ;
- Fin de toute revendication ou de tout état de belligérance, respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région et de son droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de violence ;

2. Affirme d'autre part la nécessité

- a) De garantir la liberté de navigation sur les voies d'eau internationales de la région ;
- b) De réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ;
- c) De garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque État de la région, par des mesures comprenant la création de zones démilitarisées [...]

**Source : <http://www.mfa.gov.il/> (site du ministère des affaires étrangères israélien)**

**Questions :**

1. A partir du document 1, montrez quelles décisions sont prises par l'ONU en 1947 à propos de la Palestine.
2. Quel statut particulier est alors attribué à Jérusalem ? Pourquoi ?
3. Quels événements justifient en 1967 le vote de la résolution 242 par l'ONU ?
4. Quelles sont les deux principales décisions qui sont alors votées par le Conseil de Sécurité (Document 2)?
5. Au vu de la situation de 2010, dans quelle mesure l'ONU a-t-elle atteint les objectifs qu'elle s'était fixés depuis 1947 au Proche-Orient ?



**Exercice 4**  
**Thème général : Les relations internationales**

**Sujet d'étude : l'Amérique latine**

**Document :**

« C'est un redoutable privilège de partager un continent avec la première puissance industrielle et militaire de la planète : les Etats-Unis ont eu une forte propension à se débarrasser par la force des gouvernements jugés « inamicaux » dans cette Amérique latine qu'ils considèrent comme leur « arrière-cour ». [...]

Tout commence en 1823, par la déclaration du président Monroe : les « Américains », c'est ainsi qu'ils se nommaient eux-mêmes, assument des « responsabilités » particulières à l'égard du sous-continent américain. En 1904, Théodore Roosevelt donne à la doctrine Monroe une dimension impériale en attribuant à Washington un droit de police internationale sur « son » continent. [...] Après 1945, dans le contexte de la guerre froide, sous la présidence de Truman, le nouvel objectif de la politique latino américaine est ainsi résumé : « *un hémisphère fermé dans un monde ouvert* ». Le système inter-américain qui naît sert à protéger les Amériques de l'expansion soviétique. [...]

« *Contenir le danger communiste* » devient un souci concret après le rapprochement de Castro et de l'URSS et l'adoption du modèle léniniste par les « rebelles » qui ont renversé Battista<sup>1</sup> en 1959. Au début des années 1960, le Pentagone resserre ses liens avec les armées latino-américaines : celles-ci souscrivent à une « doctrine de la sécurité nationale » qui, de fait, condamne le changement et criminalise les réformes. [...]

Au début des années 1990, après la chute du communisme soviétique, l'Amérique latine cesse de présenter un intérêt stratégique pour les Etats-Unis. Cependant, la « guerre à la drogue » offre au Pentagone et à son « commandement Sud » une nouvelle raison de s'intéresser aux affaires intérieures de certains pays.

En fait, toutes les interventions des armées nord-américaines dans la région, qu'elles soient directes ou indirectes, se sont cantonnées dans une zone « frontalière » allant du Rio Bravo<sup>2</sup> à la frontière du Panama avec la Colombie. Le contrôle de la « Méditerranée américaine » est perçu comme vital par les Etats-Unis. C'est dans ce glacis stratégique que s'exerce le *big stick diplomacy*<sup>3</sup>. [...]

Depuis le 11 septembre 2001, l'Amérique latine est moins que jamais prioritaire pour Washington. L'invasion de l'Irak, en 2003, a fait du Moyen-Orient, sans doute pour longtemps le centre de la carte nord américaine du monde. L'Amérique latine, démocratique, dénucléarisée et désarmée, depuis la chute des dictatures, ne représente ni une menace, ni un enjeu pour Washington. Elle relève désormais d'une approche marchande. Des accords strictement commerciaux,

---

<sup>1</sup> Battista : chef de l'Etat cubain renversé par Fidel Castro en 1959

<sup>2</sup> Rio Bravo : fleuve qui sert de frontière entre le Mexique et les Etats-Unis. Ces derniers le nomment Rio Grande.

<sup>3</sup> *Big stick Diplomacy* : la diplomatie du gros bâton

4. CAFTA : Accord de libre-échange Etats-Unis-Amérique centrale



comme l'Alena pour le Mexique et le Cafta<sup>4</sup> pour l'Amérique centrale et la République dominicaine, reflètent cette nouvelle donne. Qu'ils appartiennent ou non à l'ancien glacis stratégique, les Etats du Sud du continent jouissent aujourd'hui d'une large autonomie politique. [...] Le *soft power* semble bien avoir remplacé le *big stick*. »

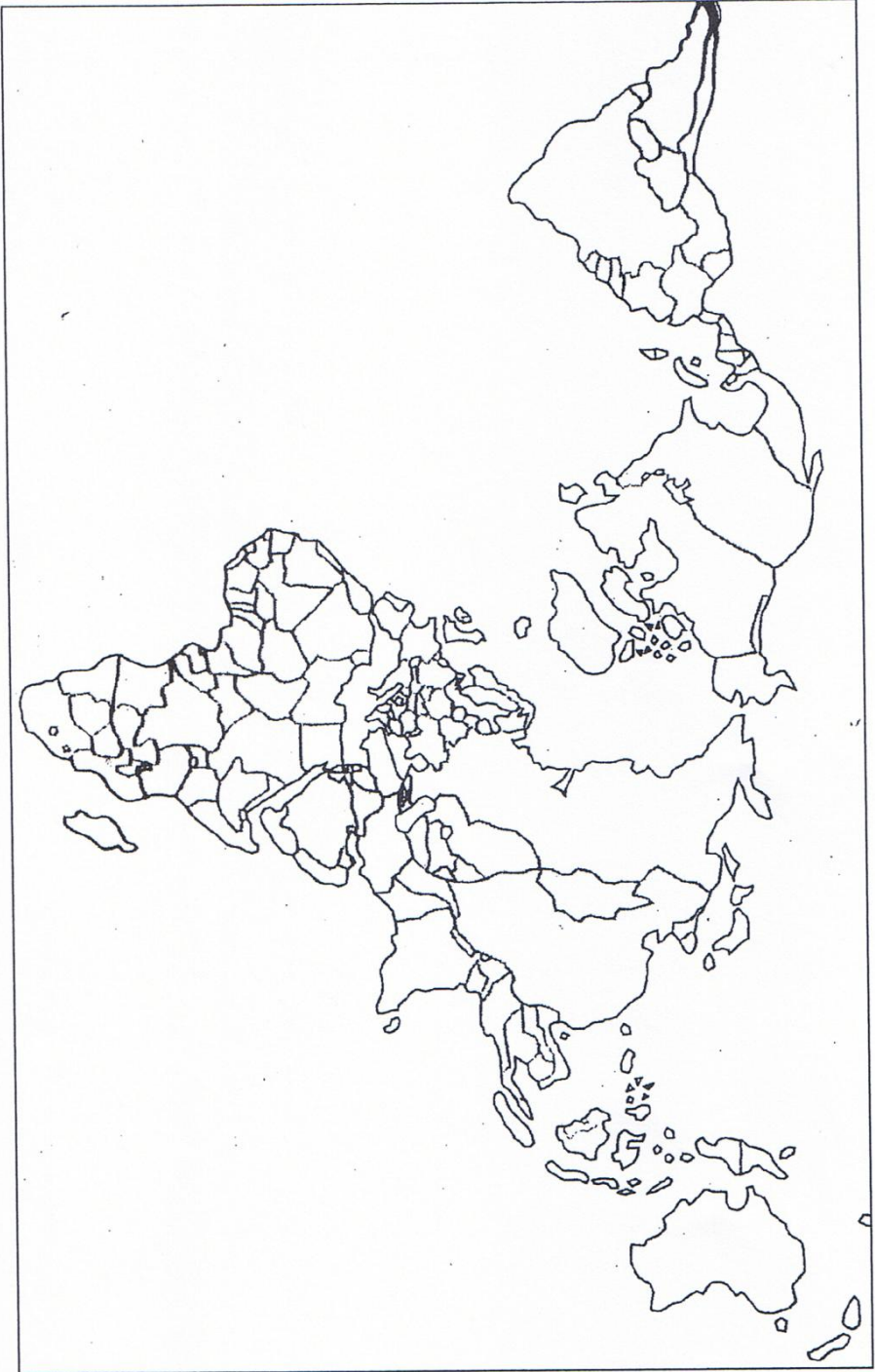
**Article d'Alain Rouquié « La chasse gardée des Etats-Unis » (Extraits) Revue *L'Histoire*, n° 322, juillet-août 2007, pages 96-101**

**Questions :**

1. Montrez comment la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Amérique latine après 1945 s'inscrit dans leur stratégie de Guerre froide.
2. Dans quelle partie de l'Amérique latine, les Etats-Unis exercent-ils prioritairement leur influence politique et diplomatique ?
3. Citez un exemple illustrant la phrase soulignée
4. Pourquoi la politique des Etats-Unis à l'égard de l'Amérique latine s'est-elle modifiée depuis les années 1990 ?
5. Expliquez le sens de la phrase : « *le soft power a remplacé le big stick* »



ANNEXE A RENDRE AVEC LA COPIE



LÉGENDE

- Une métropole financière de rang mondial : .....
- △ Une puissance émergente .....
- ⊞ Un espace de libre-échange : .....